



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation

2 septembre 2020

Date d'affichage

9 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

N° 112/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Modification de la délibération du lundi 17 février 2020 relative à la demande de subvention pour la restauration du rempart du jardin du Muséum d'histoire naturelle

Des travaux supplémentaires liés à l'effondrement d'une partie du rempart du Muséum ont entraîné un surcoût du chantier de restauration.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention aux meilleurs taux possibles auprès de l'État (DETR), du Conseil Départemental du Tarn et du Conseil Régional Occitanie / Méditerranée-Pyrénées pour la conduite de cette opération et selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 219 266 € H.T.

Subvention État (25 %) : 54 816 €

Subvention Conseil Départemental (20 %) : 43 853 €

Subvention Conseil Régional (25 %) : 54 816 €

Ville de Gaillac (30 %) : 65 781 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2020.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les concours financiers mentionnés ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, is written over the official seal and extends downwards.

